



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 035-263502221-20260507-D\_2026\_40-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :  
40

Séance du 29 avril 2026

Objet

Budget  
de l'EHPAD Les Charmilles  
-----  
Approbation du compte de  
gestion 2025  
-----

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Lanson, Torlay, Verpillot, Montagut, Messieurs Thiam, Hairault, Madame Brault-Pitaud, Monsieur Arnal, Vignaud, Mesdames Salitra et Porteret.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Elisabeth Gancel, pouvoir donné à Madame Adélaïde Montagut  
Madame Nicole Motte-Tchernia, pouvoir donné à Madame Marie Salitra

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Natacha Maës

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du  
Conseil**

En exercice	15
Présents	12
Votants	14
<b>Vote</b>	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

**BUDGET DE L'EHPAD LES CHARMILLES**  
-----  
**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025**  
-----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2343-1 et 2 et D.2343-4 et suivants,

Considérant que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2025 du comptable public est conforme à l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses des Charmilles (ERRD),

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

**À L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** le Compte de Gestion de l'EHPAD Les Charmilles du Receveur pour l'exercice 2025 dont les écritures sont conformes à celles de l'ERRD pour le même exercice.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne,  
Président du CCAS

La secrétaire de séance,  
Nadège Périon,  
Directrice du CCAS

